

To: Producteurs et négociants de cacao Fairtrade
Membres de Fairtrade
Cc: Comité des normes
Personnel de Fairtrade International
Personnel de FLOCERT

Andreas Kratz
Directeur des normes et de la
tarification
a.kratz@fairtrade.net

24.03.2026

Annnonce de Fairtrade International concernant la norme sur le cacao - mars 2026

Chers partenaires,

Lors de sa réunion du 24 novembre 2025, le Comité des normes (SC) a approuvé une nouvelle exigence de la norme sur le cacao 4.6.2 « Planification de la prime », qui s'applique aux organisations de producteurs (SPO) en Côte d'Ivoire et au Ghana. Cette exigence détaille la répartition de la prime Fairtrade selon des catégories spécifiques, à savoir les versements en espèces, les investissements dans les organisations de producteurs, les services agricoles destinés aux membres et les investissements au profit des communautés. L'exigence 4.6.1 « Planification de la prime » reste en vigueur et s'applique à l'échelle mondiale aux organisations de petits producteurs (OPP). L'ancienne exigence 4.6.2 « Rapport sur la prime » a été supprimée de la norme car elle était obsolète, le rapport sur la prime étant désormais couvert par la norme relative aux organisations de petits producteurs, à l'exigence 4.1.10 « Rapport sur l'utilisation de la prime Fairtrade ».

Vous trouverez [ici](#) la norme Cocoa en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).

Modifications apportées aux notes d'interprétation

Dans les notes d'interprétation de la norme Fairtrade pour le cacao, le texte relatif à l'exigence 5.8.1 de la norme pour les négociants, intitulée « Pratiques commerciales déloyales », a été mis à jour. Des modifications ont également été apportées à la formulation des exigences 3.2.7 « Accompagnement des producteurs à l'aide de plans d'action » et 3.3.3 « Accompagnement des producteurs pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé et y remédier ». Vous trouverez le document faisant autorité [ici](#), en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).

Modifications apportées aux notes explicatives

Suite aux modifications apportées à la norme sur le cacao, les notes explicatives ont également été mises à jour. Vous trouverez le document [ici](#) en [anglais](#), en [français](#) et en [espagnol](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Normes et Tarification à l'adresse standards-pricing@fairtrade.net

Cordialement,

Andreas Kratz